

Organisme de formation UFCV

7 avenue Robert Schuman
51100 Reims

Tél. 03 26 35 80 60

Formationpro-ch@ufcv.fr

Enregistrée sous le N° déclaration d'activité :
11750896975

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique

Siret : 775 685 621 01612

Lieu de la formation

UFCV

7 avenue Robert Schuman
51100 Reims

► **Conditions d'accueil** : pour tout ce qui concerne les possibilités de restauration, d'hébergement, etc., nous consulter

Descriptif de l'accompagnement

Accompagnement à la rédaction du livret 2 d'une demande de Validation des Acquis de l'Expérience

Cours par correspondance : non

Utilisation du multimédia : oui

DEAES :

Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social

Diplôme d'Etat : arrêté du 29 janvier 2016

Niveau visé : 3

N° fiche RNCP : n°25467

Code CPF : 245851

Code Certif Info : n°87185

Calendrier de l'accompagnement

Accompagnement limité à 12 mois

15 heures d'accompagnement VAE réparties comme suit :

- 6 séquences de 2 heures à l'écriture du Livret II
- 3 heures de préparation à l'entretien de validation à prévoir le mois précédent la convocation à l'oral de certification.

Parcours partiel : pour faire valoir des équivalences ou des allègements de formation, nous consulter

Engagement qualité des formations

- Certification **Qualiopi** n°2011_CN_00417 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)

Référencement **DataDock**

Charte RGPD-Politique de confidentialité consultable sur le site <https://formation-professionnelle.ufcv.fr>

Exigences préalables

- Etre titulaire d'une attestation de recevabilité du livret 1

& troubles dys'

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre **réfèrent handicap** est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF)

Conditions d'admission

Sans préalable d'entrée hormis les conditions d'accès à l'accompagnement décrites ci-dessus

► **Individualisation des parcours de formation** : non concerné

Coût

- **15 heures : 750€**

Tarif net, exonéré de TVA en vertu de l'article 261-4-4°a du Code général des impôts

Les conditions générales de vente applicables au jour de la commande sont consultables sur le site <https://formation-professionnelle.ufcv.fr>

Objectifs et contenus de l'accompagnement

Objectifs

- Acquérir une méthode de description de ses activités professionnelles
- Savoir analyser, évaluer et valider ses compétences

Contenus

- Apprendre à repérer, verbaliser, analyser ses pratiques professionnelles en lien avec les compétences attendues dans les domaines de compétences du DEAES
- Se préparer à l'oral de certification

Retrait des dossiers de candidature

Inscription : 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Moyens pédagogiques et techniques alloués à l'accompagnement

Afin d'accompagner les candidats : le formateur référent utilise les techniques et pédagogies actives. De manière générale le formateur favorise l'engagement, l'implication, la participation et la prise de responsabilités des candidats. Dans la mesure du possible, des accompagnements collectifs (premier tiers du parcours) sont mis en place.

L'action de formation dispose :

- d'une salle de formation équipée ;
- d'un fonds documentaire composé de revues, ouvrages en lien avec l'objet de la formation. L'accès à une documentation plus large peut-être offert sur demande du stagiaire ;
- d'une connexion Wi-Fi.

Tout au long de l'accompagnement il sera remis aux candidats des documents supports qui synthétisent les apports liés aux à l'accompagnement en cours.

Formation ouverte et à distance

Une partie de l'accompagnement peut être réalisée à distance à partir d'une plateforme administrée par l'UFCV. La participation des stagiaires à ces séquences sera évaluée grâce à des temps d'évaluation formative (en présentiel, remise de livrables, etc.).

Modalités de contrôle de connaissances au cours de la formation

Des évaluations formatives sont menées au cours de l'accompagnement (livrables ; maîtrise de la technique d'écriture VAE ; compréhension du référentiel métier du diplôme).

Modalités d'obtention de la certification

Le DEAES est délivré grâce à l'obtention des 5 Domaines de Compétences par la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS)

C'est au regard de ces domaines de compétences définis par les référentiels du diplôme que le jury procédera à la validation des acquis de l'expérience.

Certification partielle.

Le candidat qui peut certifier le-s bloc-s manquant-s en se réinscrivant auprès d'un organisme de formation ou de nouveau via la VAE.

Les candidats titulaires d'équivalences peuvent valider partiellement le diplôme : nous consulter.

Diplômes, titres ou référence(s) de(s) personne(s) chargée(s) de la formation

L'accompagnement est encadré par un formateur référent titulaire d'un niveau de formation supérieur (5 voire 6). Ils possèdent une pratique de la formation d'adultes avérée.